



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E185487

VALABLE JUSQU'AU 17/07/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/10/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2018B04606

Siret : 843 385 006 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9050005

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10736784004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10736784004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2022

Raison sociale : BIRGY COUVERTURE

83 BD DU REDON
BATIMENT E8
13009 MARSEILLE 09

Téléphone : 07 78 12 15 80

Portable :

Site Internet : www.birgycouverture.fr

E-mail : birgycouverture@yahoo.fr

Responsabilité légale :

BIRGY MICHEL CLAUDE JEAN GÉRANT / BIRGY MICHEL CLAUDE JEAN GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111 PROB	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	18/07/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/07/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	18/07/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/07/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	18/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.